

# SAINT SAUVEUR

Bulletin municipal de la commune de Saint-Sauveur | N°55 > Septembre 2020

## édito

C'est avec fierté et honneur que m'est donnée l'occasion de m'adresser à vous pour la première fois dans notre revue municipale en tant que maire de notre belle commune. Je souhaite vous présenter mes sincères remerciements pour la confiance que vous avez bien voulu m'accorder pour les six années à venir. J'aurai à cœur d'être à l'écoute de chacun et chacune et pour mener à bien cette délicate mission, je sais pouvoir compter sur une équipe municipale compétente et unie qui mettra toute son énergie afin de répondre à vos attentes.

Ce début de mandat est bien sûr compliqué dans sa gestion de tous les jours. Nous vivons depuis mars 2020 une situation inédite. Nous sommes en guerre contre cet ennemi invisible qui porte le tristement célèbre nom de COVID-19. Qu'il me soit permis par ces quelques lignes, d'avoir une profonde pensée pour les familles qui ont été frappées, de près ou de loin, par cette terrible maladie. Pour gagner cette guerre, nous devons impérativement continuer à adopter le principe des gestes barrières, ce n'est pas le moyen, mais l'UNIQUE moyen pour tenter d'éradiquer ce fléau. La plus grande vigilance s'impose et encore plus à l'heure où je m'adresse à vous alors que de nouveaux cas sont détectés dans la région de Bourgogne / Franche Comté. Je compte sur le civisme de tous !

Dans un contexte budgétaire maîtrisé, nous mettrons tout en œuvre pour réaliser les nombreux travaux et chantiers qui sont nécessaires pour l'avenir de notre commune. Pour cela, j'accorderai la plus grande importance à rechercher les différentes solutions de subventions auxquelles nous pouvons prétendre. Dès septembre, des rendez-vous sont d'ores et déjà fixés dans le calendrier pour aller à la rencontre des différents services de l'Etat.

Nous devons impérativement être au rendez-vous d'échéances majeures concernant l'avenir de notre commune. Je pense notamment à la montée en puissance de la BA 116 avec l'arrivée du nouvel avion Rafale à l'horizon 2030. Ce sont environ 800 familles qui viendront s'installer dans la région et nous devons être au rendez-vous de ces attentes.



Pour cela un cabinet spécialisé a été mandaté dans le but de mettre en place une carte communale, document indispensable pour disposer des différentes zones constructibles de notre commune.

Une attention toute particulière sera également portée sur la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil dont j'assume la Présidence depuis le 10 juillet 2020. Je mesure pleinement l'honneur qui m'a été fait de me confier cette lourde responsabilité. Je n'aurai de cesse sur ce sujet, de créer et maintenir un véritable esprit communautaire au sein des 15 communes qui composent notre CCPLX. Aucune ne sera oubliée !

Chers amis, comme vous le voyez, les objectifs ne manquent pas et une fois de plus, sachez que vos élus ne ménagent nullement leur énergie pour répondre à vos attentes et restent à votre écoute.

**Jacques Deshayes**  
Maire de Saint-Sauveur



**Mairie de Saint-Sauveur**  
2 rue du Maréchal Lyautey  
70300 Saint-Sauveur

Tél. **03.84.93.73.74**  
Mairie@st-sauveur.fr

**www.st-sauveur.fr**



### JACQUES DESHAYES MAIRE

Chargé de l'administration générale  
Mise en oeuvre des délégations confiées par le Conseil Municipal  
Mise en oeuvre des décisions du Conseil Municipal

**Président de la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil**

## Les adjoints



### CYRIL POIRRIER 1<sup>ER</sup> ADJOINT

Délégué à l'administration générale, à la jeunesse, à la vie associative et l'animation communale.

- Commissions :
- finances
  - jeunesse et sports
  - éducation et vie scolaire
  - communication
  - appel d'offres



### MARTINE ANDING ADJOINTE

Déléguée aux finances, aux affaires sociales et familiales.

- Commissions :
- finances
  - jeunesse et sports
  - communication
  - associations et commerces
  - bâtiments, urbanisme et travaux
  - appel d'offres

CCAS

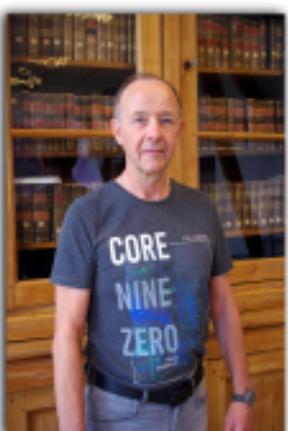
**Conseillère communautaire**



### ANNE-MARIE EON ADJOINTE

Déléguée à l'urbanisme, aux affaires scolaires, à la communication, à l'habitat et au patrimoine communal.

- Commissions :
- finances
  - éducation et vie scolaire
  - bâtiments, urbanisme et travaux
  - communication
  - appel d'offres



### DIDIER LARROQUE ADJOINT

Délégué à la sécurité et maîtrise des risques, environnement et développement durable.

- Commissions :
- bâtiments, urbanisme et travaux
  - voiries, environnement et développement durable
  - gestion patrimoine forestier

**Conseiller communautaire**



**RAPHAËL BIGEY**

Commissions :  
- jeunesse et sports  
- associations et commerces  
- voiries, environnement et développement durable  
- gestion patrimoine forestier



**NATHALIE BRIOT**

Commissions :  
- finances  
- jeunesse et sports  
CCAS



**SEYDI COREK**

Commissions :  
- jeunesse et sports  
- bâtiments, urbanisme et travaux  
- associations et commerces  
- voiries, environnement et développement durable



**NATHALIE DIRAND**

Commissions :  
- éducation et vie scolaire  
- associations et commerces

**Conseillère communautaire**



**CÉDRIC FAIVRE**

Commissions :  
- bâtiments, urbanisme et travaux  
- voiries, environnement et développement durable



**AGNÈS GAUROIS**

CCAS



**ANNIE GROSJEAN**

Commissions :  
- finances  
- jeunesse et sports

CCAS



**SYLVIE OLLMANN**

Commissions :  
- éducation et vie scolaire  
- bâtiments, urbanisme et travaux  
- associations et commerces

CCAS



**NICOLAS OUGIER**

Commissions :  
- voiries, environnement et développement durable  
- gestion patrimoine forestier



**FRANÇOIS PARAT**

Commissions :  
- associations et commerces

CCAS



**ARNAUD ROUSSEL**

Commissions :  
- jeunesse et sports  
- bâtiments, urbanisme et travaux  
- associations et commerces



**LAËTTIA SEIGNEUR**

Commissions :  
- associations et commerces



**PATRICIA VANÇON**

Commissions :  
- finances  
- communication  
- associations et commerces

CCAS



**CLAUDE VIENNOT**

Commissions :  
- finances  
- communication  
- associations et commerces

# BUDGET COMMUNAL

Budget Général Primitif de la Commune 2020 : Dépenses 2 002 719 € - Recettes 2 002 719 €

Fonctionnement : Dépenses 1 183 179 € - Recettes 1 183 179 €

Investissement : Dépenses 819 541 € - Recettes 819 541 €

Les dépenses d'équipement sont de 385 933 € consacrées principalement à l'aménagement des rues A. Briand et Clémenceau, à la démolition de l' Hôtel de la Poste, au remplacement de la toiture de la salle polyvalente, des études pour la construction d'une salle multisports et pour l'établissement d'une carte communale. Ce dernier document permettra de déterminer les zones d'extensions possibles en prévision du développement de la population lié à la montée en puissance de la Base Aérienne 116.

Au vu de ces projets, le choix des élus a été de revaloriser légèrement le taux des impôts fonciers bâtis (TFB) et non bâtis (TFNB)

Ancien taux : TFB : 14.83 % - TFNB : 28.68 %

Nouveau taux : TFB : 15.27 % - TFNB : 29.93 %

Exemple sur l'avis d'imposition pour les ménages propriétaires soumis à l'impôt foncier pour une valeur locative moyenne de 1470

Ancien taux : TFB soit 14.83 % -  $1\,470 \times 14.83\% = 218 \text{ €}$

Nouveau taux : TFB soit 15.27 % -  $1\,470 \times 15.27\% = 224 \text{ €}$

Soit une différence de 6 €

## BUDGET EAU

Fonctionnement : Dépenses 409 407 € - Recettes 409 407 €

Investissement : Dépenses 202 169 € - Recettes 202 19 €

**Un budget très contraint en raison des nombreux travaux sur un réseau vieillissant et sur le château d'eau prévu en déconstruction. Le schéma directeur prévoit également de nombreux travaux.**

Prix de l'eau pour une consommation de 120 m<sup>3</sup> = 211.40 € soit **1.76 € / m<sup>3</sup>**

- Eau	1.05 X 120 = 126.00 €
- Pollution domestique	0.27 x 120 = 32.40 €
- Modernisation du réseau	0.15 X 120 = 18.00 €
- Droit à l'eau	35.00 €

## BUDGET ASSAINISSEMENT

Fonctionnement : Dépenses 407 585 € - Recettes 407 585 €

Investissement : Dépenses 244 462 € - Recettes 244 462 €

**Les investissements concernent des études relatives aux futures zones de viabilisation et la rue Pasteur.**

Prix de l'assainissement pour une consommation de 120 m<sup>3</sup> Commune + Communauté = 308.87 € soit **2.57 € / m<sup>3</sup>**

Part communale : 0.95 X 120 =	114.00 €
Part fixe :	10.00 €
Part communautaire VEOLIA ( réf : 2019) =	184.87 €
Déléataire : 0.66 X 120 =	79.20 €
Réseau communautaire : 0.50 X 120 =	60.00 €
Droit au service :	22.00 €
Frais de facturation :	6.87 €
TVA 10 % :	16.80 €

**SOIT EAU + ASSAINISSEMENT = 4.33 € / m<sup>3</sup>**

